

AU CŒUR

d'Aniche-

BULLETIN MUNICIPAL N°22 | DÉCEMBRE 2022

En route pour le Village de Noël 2022

A découvrir en page centrale du magazine



p9. Vie scolaire

Inscription des collégiens pour les friandises de Noël



p19. Culture

Spectacle et conte de Noël à la Médiathèque



p22. Associations

Arbres de Noël du SCA « Allez les tigres » et de Moove Dance



WWW.ANICHE.FR



Sommaire

3-7

Vie municipale

- Edito de M. le Maire
- Campagne de recensement de la population
- Modification de l'extinction de l'éclairage public
- Acquisition du logement 49 rue Buisson
- Les permis de louer et de diviser bientôt appliqués !
- Bienvenue à Mélina, Chaïma et Valentin !



6-9

Travaux, Environnement, Cadre de vie

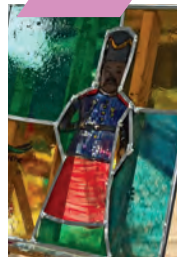
- Du tri sélectif dans les cimetières
- Un Rond-point pour renforcer la sécurité du boulevard Drion
- Les bons gestes du tri sélectif
- Sonorisation de la place Jaurès
- Fleurissement de Toussaint



9-12

Jeunesse, Enfance, Éducation

- Inscription des collégiens pour les friandises de Noël
- Les enfants de la maternelle Cachin ont découvert leur nouvelle école !
- Voyage professionnel au Portugal pour quatre enseignants d'Aniche et de Denain
- Atelier des petits artistes verriers
- Boum des enfants, un incontestable succès !
- Les petits de la crèche à la boum des enfants
- Les enfants du multi accueil Maria Montessori exercent leurs papilles
- Les bacheliers mis à l'honneur
- ERASMUS DAYS à l'école Basuyaux



13-20

Fêtes & Cérémonies, Culture

- Un 11 novembre dignement célébré !
- Exposition photos : « Les Mineurs de Robert Doisneau »
- Cérémonie de clôture de l'opération « Octobre Rose »
- En route pour le village de Noël 2022
- La Médiathèque Norbert-Ségar et l'École de Musique déménagent rue Patoux
- Spectacle et conte de Noël à la Médiathèque
- Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
- Ramassage des sapins en hypo-benne



20-24

Vie associative

- Succès de l'expo-vente de l'association « Le fil de l'amitié »
- Sensibilisation au deuil périnatal
- Colore ton Téléthon
- Calendrier 2023 des collectes de sang
- Association « Champ de la Nation »
- Arbre de Noël du club des supporters du SCA « Allez les Tigres »
- Arbre de Noël Moove Dance
- Modèle Élégance organise son Repas de la Saint Sylvestre
- Super loto du club des supporters du SCA
- Visites guidées et exposition au Centre de Mémoire
- Un nouveau lieu pour Pakascrap
- Assemblée Générale de l'AADEI



25-27

Sport

- Le stage Varane : du bonheur pour 65 jeunes footballeurs
- 220 participants à la 4e édition de la tranche de Kopperre
- Un bouillonnement d'activité au sein du club de Karaté depuis la rentrée de septembre.
- Excellents résultats au Judo Club d'Aniche
- Le club de marche du CACSA, solidaire pour le Téléthon



27-29

Vie pratique

- Permanences CNL59
- Permanence du Secours Catholique
- Permanence ADIL
- Déploiement national du nouveau dispositif d'alerte à la population : FR-Alert
- Marché de Noël du Clos des Arums

29

Commerce

- Les habitants d'Aniche retrouvent enfin un service de photo d'identité près de chez eux

30

Écologie

- Marion et Alexis, agro-écologistes, installent leur ferme florale et maraichère à Aniche

31-32

Sortez votre agenda : Décembre 2022

Expression démocratique

- La machine à remonter le temps
- Noël : fête des enfants et moment de partage !

Permanences de Monsieur le Maire et des Adjointes

Xavier Bartoszek, Maire d'Aniche, reçoit tous les mardis après-midi sur rendez-vous. Les adjointes reçoivent en fonction de leur délégation, du lundi au samedi aux horaires d'ouverture de la mairie, prendre rendez vous au 03 27 999 111

Horaires de la Mairie : Lundi - Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Samedi de 8h30 à 12h

Au cœur d'Aniche : magazine d'informations municipales de la ville d'Aniche - Hôtel de Ville - 6, Rue Henri Barbusse - 59580 Aniche - Tél. 03 27 999 111 - www.aniche.fr

Directeur de la publication : Xavier Bartoszek

Crédits photos et illustrations : Service Communication de la Ville.

Conception Graphique : Agence TS-Marketing Aniche

Impression : Imprimerie Ethap Guesnain

Tirage : 4500 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2022



villedaniche



villedaniche



villedaniche

Edito de M. Le Maire



Monsieur le Sous-Préfet, en visite à Aniche, rencontre nos deux agro-écologistes sur le terrain

Chères Anichoises et Anichois,

Le 8 novembre a eu lieu l'avant-dernier conseil municipal de l'année, il a été riche en délibérations, toutes votées à l'unanimité. Parmi les plus importantes, il faut citer l'ouverture à l'urbanisation de l'espace dit « du Marquis de Traisnel », rue Fendali ou encore la mise à disposition du stade Dubray à un jeune couple d'agro-écologistes pour y installer « les jardins de l'embellie », une ferme florale et maraîchère.

A l'issue de ce conseil, un débat a été ouvert sur l'évaluation du dispositif d'extinction de l'éclairage public dans le cadre de la sobriété énergétique ; les élus sont d'accord sur la nécessité d'éteindre les éclairages, seule l'amplitude horaire a été revue, c'est pourquoi depuis la fin novembre l'éclairage public est éteint de 22h30 à 5h30. Je vous invite à revivre les débats en visionnant le conseil municipal sur la page facebook officielle de la ville d'Aniche.

En termes de travaux, ceux du rond-point sur le boulevard Drion face à l'école Maxime-Quévy, vont bon train. Si les entreprises ne prennent pas de retard, la circulation pourra être rétablie aux automobilistes entre Noël et Nouvel An. Les feux tricolores de la rue du Général Delestraint devraient être remis en service à la même période. En effet, les travaux ont commencé mi-novembre pour un montant total avoisinant les 115 000 euros. La réalisation de ces travaux de sécurité routière est possible grâce à une aide du département d'environ 50%.

Fait marquant de ce dernier trimestre, le 7 novembre a eu lieu la rentrée scolaire à l'école Marcel-Cachin, les professeurs, les parents et surtout les élèves sont heureux de retrouver une école moderne et très fonctionnelle, une inauguration avec visite de l'école sera organisée courant 2023.

Enfin, à la grande joie des élus du Conseil Municipal, je suis heureux de vous communiquer l'ensemble des manifestations prévues dans le cadre des fêtes de Noël, retrouvez le programme complet à l'intérieur de ce bulletin municipal.

A toute et tous, je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de Noël et une bonne fin d'année 2022.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire, Xavier Bartoszek

Vie municipale

DÉMOGRAPHIE

Campagne de recensement de la population



Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivants en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.

Que ce soit en matière de crèches, d'hôpitaux, de pharmacie, de

logements, de transports publics, de rénovation de quartiers, d'infrastructures scolaires et sportives : vos réponses sont essentielles pour aider vos élus à mieux répondre à vos besoins.

Une partie de la population de notre commune sera recensée entre le 19 janvier et le 25 février 2023.

7-18-23-42-57-66-79-90-139	Rue Apollinaire Gaspard
4-8-10-14	Résidence Camille Vastra - Avenue du 1 ^{er} Mai
3	Cité Caton
6	Rue d'Oléron
3	Rue de Bergerac
1	Rue de Castillon
12-20	Rue de Fronsac
3	Rue de Graves
3	Rue de Jonzac
4-21-38	Rue de la Briquette - Le Clos Delestraint
5	Rue de la Cognée
10	Rue de Libourne
1-16	Rue de Marennes
3-4	Rue de Montguyon
15-29	Rue de Rochefort
8	Rue de Royan
4-14	Rue de Saint Emilion
13-39-50	Rue de Verdun
1	Chemin de Villers Campeau
488	Rue Delorme
3-9-50-52	Rue des Frères Fâche
37-39-64-66	Rue des Frères Martel
4-22-24	Résidence des Marronniers
7-12-48-82 bis-86-87-101-119A-119B-143-150-153 (sauf A, B, C)-182-185-199-203-215-307-311	Rue du Général Delestraint
20-35-41	Rue Denis Cordonnier
5-12	Cité des Treize
12-24-33-34-53-64-74-87-96-104-128-150-151-169-181-196-199-215-223-227	Boulevard Drion
2-4-6-8-10-12-15	Rue Jean Lutas - Allée du Château d'eau
29-81-115-143-151	Rue du Moulin Blanc
7-21-52-54-79-91-96-121-135A-141	Rue Edmond Laudeau
22	Rue Eugène Natiez
23	Rue Gabriel Péri
3-11-17-25	Rue Guy Moquet
8-13-20-36A-71-109-118-120-136-146	Rue Jean Jaurès
26-27-44B-50-64D-97B-97F-121	Rue Jean Lutas
29-42-105 bis	Rue Jean Rousselin
1-2-5	Rue Lucie Aubrac - Le Clos du Moulin
16-18G-20-57-58-76-83-85-98-123-131	Boulevard Paul Vaillant Couturier
2-16-24-39-42F-47-50-52-56-70-76-80A-81-89-99-120	Rue Patoux
1	Rue Pierre Curie
3	Cité Saint Martin
7-20-34-36-38	Rue Wambrouck
1	Rue d'Artois

30	Rue d'Artois - Résidence Les Gobelins
70	Rue d'Artois - Résidence Vasco De Gama
22	Rue d'Azincourt
1-4-6-38	Rue de Bobingen
2 (sauf C, D, E, F)-4	Rue de Bretagne
10	Rue de Flandres
18-34-42-62-115-116-120-158	Rue Novy-Bor
7A-10-22-26	Rue de Picardie
10-21 bis-22-30	Rue de Provence
5-23	Rue Jean Moulin
19-20-25-40-42-57-63-73-75-77-79-83	Rue Kopierre
5-19	Rue Léo Lagrange
7-41-46-63	Rue Louis Chantreau
7	Rue Pierre Joseph Laurent
19 (sauf B)-48-64-80E-96	Rue Auguste Dubray
3	Cité Belotte
2A-12	Rue Delval
33	Rue Denfert Rochereau - Cour des Lilas
100	Rue Denfert Rochereau
1-5-8-14-16-22-26-28	Rue du Marquis de Trainsel
26	Avenue du 1 ^{er} Mai
17-29-44-61-86C-134	Rue Elie Fendali
29-33-73-85	Rue des Frères Lemaire
3	Voie Sentron
8-32	Place Berrioz
3	Rue du Bicentenaire de la Révolution
24	Rue Buisson
6-48-52-87A	Rue Carnot
8-8B-22-43-57	Rue de Lorraine
33-43	Rue Delforge
11-13-15-17	Rue des 3 Sœurs Fogt
6	Rue des Mimosas
19-26-27	Rue Ducret
19-23-27-38	Rue Edouard Gilou
18-19-21	Rue Fauqueux
3-9	Place Fogt
3	Rue Fogt
16	Rue Georges Braque
17	Rue Georges Braque - Résidence Auguste Dubray
24-26-63i	Rue Henri Barbusse
14	Rue Henri Laisne - Place Jean Foulon
3-9 bis	Place Jean Jaurès
10B	Rue Jules Domisse
1-16-26-37	Rue Jules Ferry
3	Rue Pablo Picasso - Résidence Auguste Dubray
16	Rue Pablo Picasso



Ainsi, il se peut que vous soyez recensé, alors qu'un membre de votre voisinage ne le sera pas.

Si vous êtes concerné, un agent recenseur se rendra à votre domicile à partir du 19 janvier 2023.

Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature de Monsieur le Maire.

Deux agents recenseurs, Mesdames PARIS Pauline à gauche et CAIGNAERT Séverine à droite, sillonneront les rues d'Aniche.

Vie municipale

Elles vous proposeront le recensement en ligne ou vous remettront une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, Séverine et Pauline pourront vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque les formulaires sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vos soins, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc..) ou encore être retournés, soit à la Mairie soit à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 25 février 2023.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la Mairie au 03 27 99 91 18 ou 03 27 99 91 10.

Lien pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2023 et/ou vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr.

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement, consultez le site www.insee.fr.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Modification de l'extinction de l'éclairage public

Comme annoncé dans le précédent mensuel, afin de réduire les dépenses de fonctionnement liées à l'éclairage public, celui-ci est éteint de 22h00 à 6h00 depuis le lundi 24 octobre 2022. Une période d'essai avait été instaurée jusqu'au Conseil Municipal du 8 Novembre 2022 au cours duquel Monsieur le Maire a évoqué l'augmentation exorbitante du prix de l'énergie. Il a rappelé que le coût de l'éclairage public à Aniche est passé de 12 000 €/mois en 2021 à 17 000 €/mois en 2022 soit une hausse annuelle de 60 000 €.



Après en avoir débattu, l'assemblée délibérante a décidé de réduire la coupure à 7h soit de 22h30 à 5h30. Les nouveaux horaires sont entrés en vigueur fin novembre.



URBANISME

Acquisition du logement 49 rue Buisson

Par délibération du conseil municipal en date du 8 novembre 2022, la ville a acquis de plein droit le logement 49 rue Buisson par la procédure administrative de bien sans maître.

Cette décision a été officialisée par le procès-verbal de prise de possession dont une ampliation a été affichée sur la façade avant de l'immeuble et sur le panneau situé à l'entrée de l'hôtel de ville.

Les permis de louer et de diviser bientôt appliqués !

Cœur d'Ostrevent et huit communes dont Aniche ont approuvé l'application de l'autorisation préalable de mise en location (Permis de Louer) et de l'autorisation préalable à la division (Permis de Diviser). Ces mesures vont permettre d'améliorer les conditions de logement des locataires et de continuer la lutte contre l'habitat indigne. Ces deux nouveaux dispositifs entreront en vigueur dès le 1er janvier 2023.

Vous louez ou vous souhaitez diviser un logement :

- Pour une première mise en location ou un changement de locataire, tout propriétaire dont le logement se trouve dans le périmètre défini, a l'obligation de demander l'autorisation préalable de mise en location. Ne sont donc pas concernés les renouvellements, les reconductions de baux, les avenants aux baux. Cette mesure ne s'applique pas non plus aux locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année), ni aux baux commerciaux.
- Tout propriétaire d'un bien sur le périmètre défini qui souhaite le diviser pour créer plusieurs logements, a l'obligation de demander l'autorisation préalable de diviser, même lorsqu'une autorisation d'urbanisme n'est pas nécessaire.



Permis de louer

1. Dépôt de la demande d'autorisation préalable de mise en location

Des documents sont à transmettre à la Mairie : CERFA (n°15652°01), diagnostics techniques valides et l'état de Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS). Ils peuvent être envoyés soit, par mail, par voie postale ou par dépôt à la Mairie du logement locatif concerné.

2. Obtention d'un récépissé

Si le dossier est complet, la commune délivre un récépissé de demande d'autorisation. S'il est incomplet, le propriétaire est informé des éléments manquants à fournir.

3. Diagnostic de décence

Une visite de vérification de la décence du logement est organisée pour évaluation de l'état du logement, sa sécurité et sa salubrité. Au terme de la visite, un rapport est établi. En cas de désordres, il indique la nature des travaux ou aménagements à réaliser.

4. Décision

Sans réponse dans le mois qui suit la demande (date du récépissé), le Permis de Louer est considéré comme acquis.

Un refus est décidé si le logement est non-décent. Cette décision est assortie de la description des désordres constatés et de la prescription des travaux à mettre en œuvre pour y remédier. Une fois les travaux prescrits réalisés, une visite de contrôle a lieu et le logement peut être mis en location s'il s'avère qu'il est effectivement redevenu décent.

Permis de diviser

1. Dépôt de la demande d'autorisation préalable à la division

Des documents sont à transmettre à la Mairie : formulaire, dossier de diagnostics techniques valides, plans côtés avant et après travaux, et l'état de Servitudes, Risques et d'Information sur les Sols (ESRIS).

Ils peuvent être envoyés soit, par mail, par voie postale ou par dépôt à la Mairie.

2. Obtention d'un récépissé

Si le dossier est complet, la commune délivre un récépissé de demande d'autorisation. S'il est incomplet, le propriétaire est informé des éléments manquants à fournir.

3. Décision

Sans réponse dans les 15 jours qui suivent la demande (date du récépissé), le Permis de Diviser est considéré comme acquis. Une autorisation sous condition de travaux peut être délivrée. Dans ce cas, des prescriptions de travaux sont imposées au propriétaire.

Un refus est décidé si la division de l'immeuble porte atteinte à la sécurité ou à la santé de ses occupants, ainsi qu'aux règles d'urbanisme concernant en particulier les règles de stationnement.

Cette décision est assortie de la description des désordres constatés et de la prescription des travaux à mettre en œuvre pour y remédier.

Des sanctions sont prévues en cas de non-respect de ces nouveaux dispositifs. Elles peuvent aller jusqu'à 15 000 € pour le Permis de Louer et jusqu'à 25 000 € pour le Permis de Diviser.

Contact et envoi de vos demandes : Mairie d'Aniche, 03 27 99 91 11, urbanisme@aniche.fr

LA MAIRIE RECRUTE

Bienvenue à Mélina, Chaïma et Valentin !

Tous trois viennent d'intégrer la collectivité, pour une durée de 8 mois, dans le cadre de leurs missions de Service Civique respectivement autour de l'accompagnement socio-éducatif des enfants, de l'accompagnement de la pratique sportive et des actions Jeunesse.

Deux postes sont encore à pourvoir :

- Accompagnement des Actions Santé
- Accompagnement à la vie citoyenne et à la cohésion sociale

Si vous souhaitez postuler, merci d'adresser vos candidatures en mairie à l'intention de M. le Maire.

Travaux, Environnement, Cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du tri sélectif dans les cimetières

Comme l'ensemble des foyers d'Aniche, le cimetière du Sud est équipé des différents bacs affectés à la collecte des déchets. Depuis peu, deux plateformes de recyclage complètent le dispositif existant.

Des bacs de tri sont destinés à recevoir le terreau, les plantes et les pots de fleurs. Cette nouvelle organisation proposée par le SIAVED permet d'éviter le mélange des matières et donc de limiter le volume de déchets.

De plus, les usagers sont autorisés à récupérer les pots de fleurs, le terreau et les végétaux déposés dans les bacs.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un Rond-point pour renforcer la sécurité du boulevard Drion

Nous l'attendions depuis plusieurs années ! Il est enfin en cours de construction, le rond-point face à l'école QUEVY devrait être terminé pour le début d'année 2023. Suite à plusieurs rencontres entre le président du Département et Monsieur le Maire, ce dernier a réussi à finaliser la prise en charge financière du rond-point du boulevard Drion à hauteur de 70% du coût des travaux par le Département, le reste étant financé par la commune. Commencés le 24 octobre, les travaux devraient durer 7 semaines. À terme, Les Anichois bénéficieront d'un carrefour sécurisé pour tous les modes de transports et surtout pour les piétons.

Travaux, Environnement, Cadre de vie

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les bons gestes du tri sélectif

Les ambassadeurs du tri de la Communauté de Cœur d'Ostrevent sillonnent les rues d'Aniche pour vérifier le contenu des poubelles dédiées au tri sélectif. Cette opération a pour objectif de faire baisser le taux de déchets indésirables allant au centre de tri et d'améliorer la qualité du tri. Quelques erreurs récurrentes ont été relevées qui font l'objet des rappels ci-dessous.



Bidons, bouteilles et flacons plastiques de produits dangereux tels que les bidons d'huile de vidange, de produits pour piscines, de combustible de chauffage, les bouteilles de white spirit...

Ce sont des déchets chimiques, ne les jetez pas dans votre bac à recycler mais déposez-les à la déchèterie la plus proche. L'huile de moteur contient des additifs toxiques et des métaux lourds, très nocifs pour la santé et pour l'environnement.

Les huiles moteur usagées, si vous avez fait la vidange de votre voiture, ou les restes de bidons d'huile, doivent être impérativement ramenés en déchèterie.

Pour en savoir plus, allez sur le site calameo.com en scannant ce QR-Code



Les jouets en plastique

Les jouets en plastique ne sont pas recyclables, vous pouvez jeter les vôtres

dans votre bac d'ordures ménagères, à la condition que ceux-ci ne soient ni trop volumineux, ni électroniques. Si votre jouet est volumineux, type tracteur en plastique, vous pouvez le déposer dans la benne tout venant de la déchèterie la plus proche de chez vous ou faire appel à la collecte d'encombrants sur rendez-vous (service encombrants N° Vert 0 805 29 66 66)

Les couches de bébé et les protections périodiques

Après utilisation, les couches usagées tout comme les serviettes hygiéniques doivent être jetées dans le bac d'ordures ménagères.

En aucun cas, il ne faut les jeter dans les toilettes, ni dans la nature.

Celles-ci suivent la filière classique des ordures ménagères, ce sont des déchets souillés !

Trop de couches se retrouvent encore au centre de tri, pensez aux agents, respectez les consignes !

Le papier essuie-tout, un « faux » ami !

Depuis quelques années c'est l'une des erreurs les plus courantes que nous pouvons observer dans vos bacs vous vous demandez sûrement : Où jeter vos essuie-tout en fibre de cellulose ?

Un essuie-tout n'est pas un emballage (seuls les emballages se recyclent), Qu'il soit imprégné de nourriture, de produits de nettoyage ou même neuf, l'essuie-tout n'est PAS recyclable.

En effet, il y a trop peu de matière dans une feuille, il ne serait donc pas possible de les recycler.

Direction donc le bac à ordures ménagères !

Vous pouvez jeter les feuilles de sopalin dans un composteur (sauf si elles sont imprégnées de produits de nettoyage ou de bricolage). L'essuie-tout engendre beaucoup de déchets, essayez de limiter son usage en utilisant des serviettes de table par exemple.

CŒUR DE VILLE

Sonorisation de la place Jaurès



Dernièrement, les employés des services techniques municipaux ont procédé à l'installation d'une sonorisation fixe sur la place Jean-Jaurès. Ce n'est un secret pour personne, la Municipalité entend faire battre à nouveau le cœur de ville en y accueillant les événements majeurs qui ponctuent la vie culturelle et festive de la commune. La mise en place de hauts parleurs fixes évitera donc les montages et démontages répétitifs et permettra également de sonoriser le marché hebdomadaire.

Travaux, Environnement, Cadre de vie

CADRE DE VIE

Fleurissement de Toussaint



À l'occasion de la Toussaint, les employés communaux des espaces verts ont fleuri avec beaucoup de goût les parterres des cimetières. Ce fleurissement réalisé avec les pomponnettes produites par la GAEC horticole d'Aniche a été très apprécié en cette période de souvenir et de mémoire.

Jeunesse, Enfance, Éducation



VIE SCOLAIRE

Inscription des collégiens pour les friandises de Noël

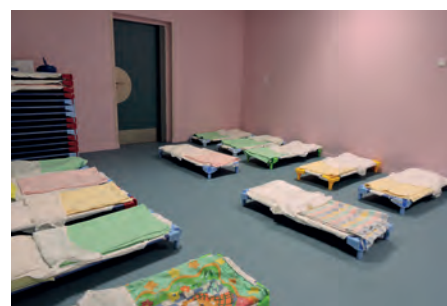
La municipalité invite les enfants d'Aniche scolarisés au collège Théodore-Monod à venir s'inscrire pour les friandises de Noël jusqu'au vendredi 9 décembre 2022 de 9h à 11h45 et de 13h45 à 16h45 au Service Scolaire.

La distribution se fera, uniquement pour les enfants d'Aniche inscrits, le mercredi 14 décembre 2022 à la salle Schmidt de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

VIE SCOLAIRE

Les enfants de la maternelle Cachin ont découvert leur nouvelle école !

Le lundi 7 novembre au matin, il régnait une certaine effervescence rue Wambrouck. En effet, les enfants de l'école Cachin ont découvert avec un bonheur non dissimulé leur toute nouvelle école. Le Maire, Xavier Bartoszek et la Conseillère Municipale déléguée, Séverine Denis, sont venus saluer enfants, parents et professeurs. Le soir, Jessica Tanca, 1^{ère} adjointe, a invité les élus du Conseil Municipal à visiter l'école rénovée. Tous ont apprécié la qualité des travaux de l'établissement fonctionnel, moderne et sécurisé. Un sentiment partagé par l'équipe pédagogique et les parents d'élève.



Jeunesse, Enfance, Éducation

VIE SCOLAIRE

Voyage professionnel au Portugal pour quatre enseignants d'Aniche et de Denain



Grâce au financement européen (dispositif ERASMUS+), Mesdames Baelden, Lasek et Nowacki de l'école Berthelot de Denain et Monsieur Warembourg de l'école Maxime Quévy d'Aniche se sont rendus à Porto au Portugal durant les vacances d'automne 2022. Les objectifs principaux étaient de découvrir le système éducatif portugais, renforcer les liens

avec les partenaires, identifier des innovations pédagogiques et connaître davantage la culture portugaise.

Les quatre enseignants ont été accueillis dans l'« Agrupamento de escolas Antonio Sérgio » situé à Vila Nova de Gaia, ville limitrophe de Porto. Ce groupe scolaire accueille 2300 élèves répartis sur 7 structures très différentes dans leur architecture les unes des autres. L'accueil qui leur a été réservé par les équipes de direction Madame Raro et Madame Quintela ainsi que les enseignants a été très chaleureux et cordial. Ce sont principalement Enrique et Emilia, enseignants francophones, qui les ont accompagnés facilitant ainsi beaucoup les échanges.

Pendant les trois jours d'immersion dans trois des écoles du groupement d'écoles Antonio Sérgio, les enseignants ont ainsi pu découvrir les pratiques pédagogiques et la façon de travailler des élèves.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET DES ENFANTS

Atelier des petits artistes verriers

L'artiste Judith Debruyne, de renommée internationale dans l'art du vitrail, est venue à Aniche partager son savoir aux jeunes de la commune.

Un premier stage a réuni 9 jeunes du conseil municipal des enfants (8/10 ans), un second a été organisé au centre François Longelin. Objectif : entrevoir les techniques de

fabrication avec la réalisation d'œuvres suivant le choix des jeunes Anichois.

Une restitution/exposition aura lieu le 4 décembre pour découvrir ces réalisations. Le maire, Xavier Bartoszek, et la Première Adjointe, Jessica Tanca, sont venus observer cet atelier particulier et encourager les jeunes artistes dans leur travail.



PETITE ENFANCE

Boum des enfants, un incontestable succès !

Le jeudi 27 octobre 2022, la Boum des Enfants, organisée par la municipalité, a connu un franc succès !

En effet, une centaine d'enfants déguisés en princesse, petit monstre, pompier, Spiderman, cow-boy et en incontournable sorcière ont participé à des farandoles endiablées sous les regards amusés du Maire, Xavier Bartoszek, du Président de Cœur d'Ostrevent, Frédéric Delannoy et des parents venus en nombre. Après s'être éclatées sur la piste de danse, les têtes blondes se sont retrouvées autour d'un copieux goûter. À noter la participation des petits de la structure d'accueil Maria Montessori et des enfants de l'accueil de loisirs de l'ALAPAGE. Un grand bravo à Nathalie Bétrancourt, Responsable du Relais Petite enfance et à tous les acteurs de cet après-midi récréatif.

PETITE ENFANCE

Les petits de la crèche à la boum des enfants

Les enfants du multi-accueil Maria Montessori ont répété toute la matinée des danses et des chorégraphies. Tous étaient ainsi bien préparés pour participer à la boum des enfants organisée le jeudi 27 octobre à la salle Jean Schmidt. Les parents et grands-parents, disponibles ce jour-là, sont venus accompagner les enfants.

Chacun a fait preuve d'inventivité et de créativité pour trouver le plus beau déguisement. Ont ainsi suscité l'admiration de tous un adorable requin bleu, un mignon squelette, une fée avec sa licorne, une mini-sorcière vêtue de mauve et d'araignées poilues, un gentil dinosaure et une princesse éblouissante en jaune.

PETITE ENFANCE

Les enfants du multi accueil Maria Montessori exercent leurs papilles

Durant toute la semaine du goût organisée du 10 au 14 octobre, les enfants du multi accueil Maria Montessori ont bénéficié de multiples activités en rapport avec la semaine du goût. Le lundi, les bambins ont crié « Vive le vert » et ont apprécié les poires. Le mardi, un invité surprise vêtu d'orange, le potimarron s'est invité à la table. Le mercredi a été rythmé par des histoires et chansons de fruits et légumes. Le jeudi a été consacré à la préparation et à la dégustation de la salade de fruits multicolore. Enfin, le vendredi l'atelier des senteurs a permis de mettre en évidence les relations entre le goût et l'odeur.

Jeunesse, Enfance, Éducation

VIE SCOLAIRE

Les bacheliers mis à l'honneur

C'est dans la salle des Mariages que la municipalité a tenu à honorer, vendredi 28 octobre, ses nouveaux bacheliers.

Cette année, 45 jeunes ont décroché le sésame qui leur ouvre les portes des études supérieures. 2 ont obtenu une mention « Très bien », 10 une mention « Bien » et 23 une mention « assez bien ». Entourés de leurs parents, les lauréats présents ont reçu les félicitations de l'ensemble des élus. Monsieur le Maire dans son discours n'a pas manqué de souligner l'importance pour notre pays d'avoir une jeunesse performante et ambitieuse.

Plus qu'une réception, la ville a souhaité faire de cette cérémonie un événement important de la vie municipale. Moment de partage et de convivialité empreint d'émotion et de joie. La ville d'Aniche est fière de ses jeunes qui réussissent.



Les bacheliers 2022 :

ADJAL Antoine, ALLARD Antoine, BAJEUX Sullyvan, BARAS Clara, BECAR Lukas, BOURDEAU Sébastien, BRIFFOTEUX Romain, CANLERS Cléa, CARBONNEL Anaïs, CARPENTIER Céline, CONTINSUZAT Benjamin, COURBET Loïc, COUTO LIMA Marie, DEBUSSCHERE Noémie, DEHAUDT Jade, DELOURME Sonia, DRECQ Alexandre, DUBENSKI Léo, FLAMENT Alexis, GAMBEE Geoffrey, GORGUET Axel, GRATTEPANCHE, Kyliann, HAVERLANT Méлина, KEERSTOCK Samantha, LAINE Corentin, LARGILLIERE Lukas, LEFEBVRE Lucas, LEMAIRE Lyanah, LEMIRE Mattéo, LEROCK Alan, LETENEUR Flavie, LETENEUR Lara, MOKDAD, Medhi, POTIER Elena, POUILLE Célian, PREAT Maeva, QUINTARD Aurélie, RODRIGUEZ Chloé, ROUTIER, Nathan, SEDE Mégane, SERIREF Younès, SKOWRON Killian, SZYMCZAK Noah, VERHEECKE Kyliana, WILD Dylan

VIE SCOLAIRE

ERASMUSDAYS à l'école Basuyaux



Les 13 et 14 octobre 2022 se sont déroulés les « Erasmusdays » à l'école Léon Basuyaux d'Aniche. Ils sont l'occasion de célébrer le programme Erasmus+, les mobilités à travers l'Europe des étudiants et des professeurs et plus largement de célébrer l'Europe.

Certains enseignants ont eu la chance

de profiter de ce programme pour améliorer leurs compétences en anglais dans une école de formation à Malte. Des stages en immersion dans des écoles européennes, notamment en Estonie, Italie et prochainement en Grèce ont permis de découvrir des méthodes d'enseignement innovantes et motivantes, puis de les partager au sein de l'école et de

la circonscription de Douai-Cantiv.

Ainsi, durant ces « Erasmusdays », les élèves ont planté les drapeaux des pays de l'Union Européenne dans les parterres de l'école. Une représentation de chants, poésies et saynètes a été faite par les élèves des classes de cycles 2 et de cycles 3 en anglais, espagnol, allemand, italien... D'autres classes ont réalisé des œuvres à la manière d'artistes européens, découvert les devises nationales des pays de l'union européenne, les petits déjeuners européens ou même dégusté des spécialités portugaises.

Enfin, toute l'école a réalisé une œuvre collective éphémère : « le drapeau humain européen », ces deux jours ont été riches et motivants pour tous les élèves et enseignants de l'école Basuyaux !

DEVOIR DE MÉMOIRE

Un 11 novembre dignement célébré !



Tradition respectée à Aniche où le 104e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été célébré comme il se doit.

De très nombreux anichois, jeunes et moins jeunes, ont participé à la commémoration de la fin de la « Grande guerre ». Au monument aux morts de la place Berrioz, les discours ont été prononcés par Xavier Bartoszek, Maire et Charles Beauchamps, Conseiller départemental. Le message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants a été lu par quatre jeunes élus du Conseil Municipal des jeunes. Plusieurs gerbes ont été déposées et une minute de silence observée à la mémoire des victimes de ce conflit particulièrement meurtrier.



Le drapeau de la Légion étrangère section Douaisis a été officiellement remis à Patrick Duroyon, ancien légionnaire par le premier magistrat et le doyen des anciens combattants d'Aniche Albert La Cauve. Ce drapeau avait été béni, le matin même, à l'église Saint-Martin par le curé Jean Marie Moura.

Moment fort d'émotion, sur proposition des anciens combattants, trois drapeaux "Mémoire et Avenir" ont été remis aux directeurs des trois écoles primaires de la commune, Christophe Bartkowiak (école Basuyaux), Sabrina Vertray (Ecole Wartel) et Daniel Warembourg (Ecole Quévy). Ces drapeaux, portés par trois élèves accompagneront les différentes



manifestations patriotiques de la ville et permettront de conforter le devoir de mémoire, objectif partagé par la municipalité et les anciens combattants.

Dernier temps fort de la cérémonie, le Maire Xavier Bartoszek a remis la médaille de la défense nationale à Frédéric Przybylsky, ancien combattant d'Aniche.

Cette cérémonie très solennelle et empreinte de beaucoup d'émotion a été rehaussée par la présence des représentants des sapeurs-pompiers, des associations, du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, de nombreux élus nationaux, régionaux, départementaux et locaux.



Culture, fêtes & cérémonies

CULTURE

Exposition photos : « Les Mineurs de Robert Doisneau »



En partenariat avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais, l'Atelier Doisneau, Maison et Cités et, à l'initiative de l'Association des Communes Minières de France, notre ville accueille l'exposition « Les Mineurs de Robert Doisneau » du 21 au 26 janvier 2023 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

Une occasion unique de découvrir le monde des mineurs au travers une trentaine de photos de Robert Doisneau, photographe de renommée mondiale.

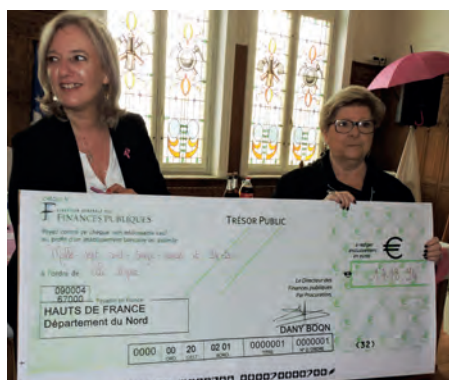
Surtout connu pour ses captures d'instantanés heureux de la vie quotidienne, Robert Doisneau, le plus célèbre des photographes français de l'après-guerre fut aussi un important témoin des conditions de travail des mineurs dont il avait su gagner la confiance.

Aujourd'hui, cette exposition rend hommage à leur courage et leur engagement social pour la défense du droit de grève et l'amélioration des conditions de travail. Grâce à ces photographies chargées d'humanité, l'image de la mine et des mineurs retrouve ses couleurs.

Exposition visible du 21 au 26 janvier 2023 à la salle des délibérations de l'hôtel de ville. Samedi et dimanche 10h-17h. lundi au jeudi 10h-12h / 15h30-17h. Entrée libre.

ANICHE, VILLE SOLIDAIRE

Cérémonie de clôture de l'opération « Octobre Rose »



Le samedi 5 novembre s'est déroulée à la salle des mariages la cérémonie de clôture de l'opération « Octobre Rose ».

Autour de Catherine Leriche, Adjointe au Maire, s'étaient réunis tous les acteurs de cette action solidaire, structures municipales et associatives. L'adjointe a dressé le bilan de ce bel élan de solidarité qui

a duré un mois et qui a réuni de très nombreux Anichois.

Cette année les dons ont été multipliés par 3 par rapport à 2021 et c'est un chèque de 1713,94 € qui a été remis à Monique Lancelle, présidente du comité Nord de la ligue contre le cancer.

Preuve qu'à Aniche, la solidarité n'est pas un vain mot. Bravo à tous !





En route pour le Village de Noël 2022



Le Service Fêtes & Cérémonies vous a concocté
5 jours de fêtes inoubliables à ne rater sous aucun prétexte !

Du mercredi 14 au dimanche 16

Village de Noël

Place Jean

Durant ces 5 jours,
venez découvrir et profiter de
nombreuses animations :

15 chalets et exposants,
Manège Petit Train,
Igloo, Labyrinthe de Noël

Mercredi 14
de 14h à 19h

Déambulation de mascottes dans le Village de Noël

Igloo avec Stand Photos et Contes de Noël
- Manège du petit train de Noël

À 15h et à 17h
Salle Louis-Pol
Spectacles pyromélodiques
« Sauvons Noël »

Inscription obligatoire
auprès du Service Fêtes & Cérémonies

Jendredi 15
de 16h à 19h

Prestations de l'Ecole de Musique Municipale Anichoise (EMMA)
avec la participation de l'Ensemble Vocal Anichois (EVA)

Vendredi 16
de 16h à 20h

L'igloo accueillera le Père Noël
où une photo-souvenir
vous sera remis gratuitement

À partir de 17h


Des Lutins lumineux déambuleront
dans tout le village de Noël



anche 18 décembre 2022

de Noël

San-Jaurès



Samedi 17
de 10h à 20h

L'igloo accueillera le Père Noël où une photo-souvenir vous sera remis gratuitement

À 10h Le Conseil Municipal et les membres du CME-CMJ visiteront le Village de Noël


À 11h Remise des colis de la Sainte-Barbe aux retraités préalablement inscrits

De 13h à 20h

L'Union des Commerçants vous propose une balade en calèche
Inscription auprès du chalet de l'UCAA

À 16h et à 20h
Spectacles de feu et de lumières

Déambulation de jongleurs, bolas et cracheurs de feu
et d'échassiers lumineux accompagnés d'un robot LED



Dimanche 18
de 10h à 18h

De 10h à 12h

L'igloo accueillera le Père Noël
où une photo-souvenir vous sera remis gratuitement

De 13h30 à 17h


L'Union des Commerçants vous propose une balade en calèche
Inscription auprès du chalet de l'UCAA

De 17h à 18h

Tirage de la Tombola de l'UCAA
De nombreux lots sont à gagner (entrée de parc, carte-cadeau, ...)

À 18h - Descente du Père Noël

suivi d'une distribution de chocolats aux enfants



En attendant Noël,
le Service Culturel vous propose
du 1^{er} décembre
au 25 décembre 2022

en version numérique

Un Calendrier de l'Avent

Du 1^{er} au 25 décembre,
retrouvez les événements qui ont marqué
ces journées au fil du temps...

en cliquant sur ce lien : www.aniche.fr - rubrique « Actualités »

Message aux enfants sages

N'oublie pas de déposer ta liste de cadeaux
dans la boîte aux lettres du Père Noël
située au pied du sapin sur la
Place Jaurès à partir du 7 décembre
et sur le Village de Noël
du 14 au 18 décembre

CULTURE

La Médiathèque Norbert-Ségar et l'École de Musique déménagent rue Patoux

La Médiathèque Norbert-Ségar et l'École de Musique (EMMA) sont désormais installées rue Patoux dans les locaux de l'ancienne école Saint Joseph. La volonté de la Municipalité est de regrouper en un même lieu les services municipaux et les associations à vocation culturelle.



Médiathèque Municipale

65 rue Patoux ANICHE. Tél. : 03 27 92 06 64

Mail : bibliotheque.aniche@wanadoo.fr

Facebook : médiathèque Aniche

Site : www.bibliotheque.cc-coeurdostrevent.fr

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 14h30 à 18h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. Le jeudi de 14h30 à 18h

Le vendredi de 9h à 18h. Le samedi de 9h à 17h.



École de Musique Municipale Anichoise (E.M.M.A)

65 rue Patoux ANICHE. Tél. : 06 60 86 58 94 emma@aniche.fr

<https://www.facebook.com/EmmaAniche59580>.

Jours et heures des cours

- Formation musicale les mardis et jeudis à 17h30 (16h30 pour éveil & jardin)
- Percussions les lundis, mardis et jeudis
- Guitare les mercredis
- Piano les mardis et vendredis

Plus d'infos auprès de Guillaume Raison au 06 60 86 58 94 ou par mail à emma@aniche.fr

CULTURE

Spectacle et conte de Noël à la Médiathèque

La Compagnie « L'Échappée Belle » vous présentera **mardi 20 décembre 2022 à la Médiathèque Norbert-Ségar, située depuis peu au 65 rue Patoux (à l'ancienne école Saint-Joseph), son spectacle pour les tout-petits (dès 3 mois) intitulé « La mère veille de Noël ». L'entrée est gratuite.**

Ce spectacle raconte l'histoire de Ninon qui se pose des tas de questions et sa maman n'est pas toujours disponible pour lui répondre... Pourtant, cette année, elle en a une qui la chatouille plus qu'une autre : la mère Noël existe-t-elle vraiment ? Parce qu'après tout, ce n'est pas juste qu'on ne parle presque jamais d'elle... Elle est comment d'abord ? Et qu'est-ce qu'elle fait dans cette histoire ? Ninon prend alors une grande décision, puisqu'elle ne trouve pas ses réponses



ici, elle les trouvera peut-être là-bas... alors elle se met en marche. Sur son chemin elle rencontrera la féerie de l'hiver et la magie de Noël jusqu'à ce que...

La Compagnie « À bout de films » vous présentera **vendredi 23 décembre 2022 à la Médiathèque Norbert-Ségar son conte à 2 voix pour les enfants (dès 4 ans) intitulé « À toi petit ours blanc ». L'entrée est gratuite.**

Ce spectacle raconte l'histoire de Pauliana, 7 ans, qui va vivre la plus folle des aventures avec un étrange ours blanc.

Ce conte mêle magie enfantine et voyage sur les grandes étendues blanches du pôle nord tout en abordant subtilement et de manière ludique le thème de l'écologie.



Une réservation est nécessaire auprès de la médiathèque au 03 27 92 06 64 ou par mail à mediatheque@aniche.fr

Culture, fêtes & cérémonies

DEVOIR DE MÉMOIRE

Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie



En vertu du décret n°2003-925 du 26/09/2003, une cérémonie aura lieu le **lundi 5 décembre 2022 à 11h15**.

Le rassemblement se fera au Cimetière du Sud, rue Lutas où un dépôt de gerbes sera effectué à 11h30 au Caveau du Souvenir en accord avec les ACPG - CATM - TOE et Veuves OPEX.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi aux participants à l'espace de convivialité du cimetière.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ramassage des sapins en hypo-benne



Comme l'an dernier, la Municipalité organise un ramassage des sapins de Noël assuré par une benne tirée par deux chevaux de race trait du Nord. Les ramassages auront lieu les :

• **Samedi 7 janvier 2023**

pour le secteur 1 : Rues du Gal Delestraint, de la Briquette, de Verdun, Fendali, Gaspart, des Frères Fâche, Delforge, du Moulin Blanc, Denfert Rochereau, Lutas, Cordonnier, Delval, Verrier, Bd Drion, Bd Paul Vaillant Couturier, Cité Archevêque, Cité des loups.

• **Lundi 9 janvier 2023**

pour le secteur 2 : Rues Dubray, Berrioz, Fogt, Lemaire, Ducret, Domisse, Buisson, Laudeau, Rousselin, Centre-Ville, Quartier du Champ de la Nation.

Déposez votre sapin sur le trottoir la veille après 19h, sans sac, sans neige ni décorations. Après ramassage, les sapins seront broyés et serviront de paillis organique pour les massifs de la ville.

ASSOCIATION

Succès de l'expo-vente de l'association « Le fil de l'amitié »



Le samedi 29 octobre, l'association « le fil de l'amitié » organisait son expo-vente annuelle. La bonne entente, l'énergie, le dynamisme et la motivation de la vingtaine d'adhérentes ont permis de proposer les créations réalisées tout au long de l'année dans la joie et la bonne humeur. De très nombreux amateurs d'art de l'aiguille se sont pressés à la salle Kopierre et se sont émerveillés devant les ouvrages confectionnés avec beaucoup de goût et de talent !

Les adhérentes du fil de l'amitié se retrouvent tous les mardis après-midis à la salle Kopierre pour réaliser leurs travaux et échanger entre elles de judicieux conseils. L'association accueille toutes les personnes qui désirent être accompagnées dans les travaux de couture, broderie, tricot... et peut réaliser des œuvres personnalisées à la demande.

ASSOCIATION

Sensibilisation au deuil périnatal



Le 15 octobre, à l'occasion de la journée mondiale du deuil périnatal, une marche a été organisée à Douai à l'initiative de Stéphanie et Timothée Ballien, qui ont créé en 2021 l'association « L'Appel des Anges ». Une dizaine de familles a participé à cette opération de sensibilisation qui s'est terminée par un dépôt de roses blanches au monument aux morts du square Jemappes. Association L'Appel des Anges tel 06 45 15 34 25 Facebook L'Appel des Anges



ASSOCIATION

Calendrier 2023 des collectes de sang

L'association des donneurs de sang Aniche/Auberchicourt vous informe de ses prochaines collectes de sang de 2023 à Aniche et Auberchicourt.

ANICHE salle Claudine-Normand, les mercredi 1er février, 7 juin et 4 octobre 2023, uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

AUBERCHICOURT, les mercredi 5 avril, 2 août et 6 décembre 2023, uniquement sur rendez-vous de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

Pour vous inscrire, cliquez sur ce lien https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/liste_creaneaux_horaires et laissez-vous guider ! Renseignements au 03 28 54 79 19.

ASSOCIATION

Colore ton Téléthon

Vendredi 2 Décembre
Coubertin 17h-21h

- Ateliers Sportifs
- Jeux Estaminet
- Vélo-train

- Bar à soupes
- Atelier maquillage
- Voyage Virtuel
- E-sport

Samedi 3 Décembre
Coubertin 14h30-18h

- Vélo-train
- Démonstration canine
- Voyage Virtuel
- Jeux Estaminet
- Initiation Foot Fauteuil avec les Chtis Dragons de Douai

- Activités Sportives
- Jeux de sociétés
- Ateliers créatifs
- Défi tartelettes
- Atelier maquillage

15h : Peter Pan au cinéma Jacques Tati

Dimanche 4 Décembre

9h30 CACSA
Départ Marche

Claudine Normand
15h-17h

- Chorales
- Représentation de danse
- Exposition peinture

Vie associative

ASSOCIATION

Association « Champ de la Nation »

Lors de l'assemblée du 18 octobre, la toute nouvelle association « Champ de la Nation » a élu ses responsables. Il s'agit de MM Ali Loucif, Président/secrétaire et Olivier Desfontaine, Trésorier. L'association qui vient d'être enregistrée en Sous-préfecture de Douai a pour objectif l'animation du quartier.

Toutes les bonnes volontés et les suggestions sont les bienvenues. S'adresser au 03 27 95 13 20



ASSOCIATION

Arbre de Noël du club des supporters du SCA « Allez les Tigres »

Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise son traditionnel Arbre de Noël, réservé aux licenciés du club du SCA, le samedi 3 décembre 2022 à la salle Louis-Pol.

viendra rencontrer les enfants. Un tirage au sort d'une tombola sera également effectué. Et plein d'autres surprises...

À cette occasion, le club des supporters remettra son chèque de 1 500 € au profit du Téléthon.

Il y aura la visite du Père Noël qui

ASSOCIATION

Arbre de Noël Moove Dance

MOOVE DANCE

VOUS INVITE À SON

ARBRE DE NOËL

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2022

DEBUT DU SHOW A 15H00
OUVERTURE DES PORTES A PARTIR DE 14H30
GRATUIT POUR LES - DE 10 ANS

26€

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE ANICHE

CHOREGRAPHIES DE NOEL
RESTAURATION SUR PLACE
REMISE DE CADEAUX AUX DANSEURS
RENCONTRE AVEC LE PERE NOEL
TOMBOLA

Aniche

ASSOCIATION

Modèle Éléance organise son Repas de la Saint Sylvestre

Réveillon de la St Sylvestre

Soirée Années 80

SAMEDI 31 DECEMBRE 2022

Salle Claudine Normand à ANICHE à 20 h

Menu enfant
BISCUIT APERITIF ET MINI CLUB
BURGER GOURMET / FRITES
GATEAU AU CHOCOLAT

Apéritif et Amuses Bouches
Velouté de bienvenue
Entrées Au Choix
Foie Gras Et Son Chutney De Poire ou Rillettes Aux 2 Saumons
Plats Au Choix
Rôti De Veau Orloff Sauce Forestière (pdt Grenaille/haricots Verts) ou Paupiettes Aux 2 Saumons Crème De Citron (purée De Carottes /haricots Verts)
Trou Normand
Plateau De Fromages et Mesclun
Farandoles De Desserts et sa coupe offerte

Repas réalisé par

Organisé par **Modèle Éléance** Nord pas de Calais

Repas Adulte 57 €
Repas Enfants 20 €
boissons en supp
Réservations et renseignements (au restaurant l'Aniche des Gourmets)
03 27 89 83 79
ou sur facebook

PLACES LIMITEES SUR RESERVATION
Un cocktail de bienvenue vous sera offert à table

Animation et sécurité assurées

ASSOCIATION

Super loto du club des supporters du SCA



Le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » organise un super loto, animé par Ludo et Momo, le dimanche 8 janvier 2023 à la salle Louis-Pol. Début des jeux à 15h et ouverture des portes à 11h.

2 450 € de bons d'achat et de nombreux lots de valeur sont à gagner... Jeux intermédiaires.

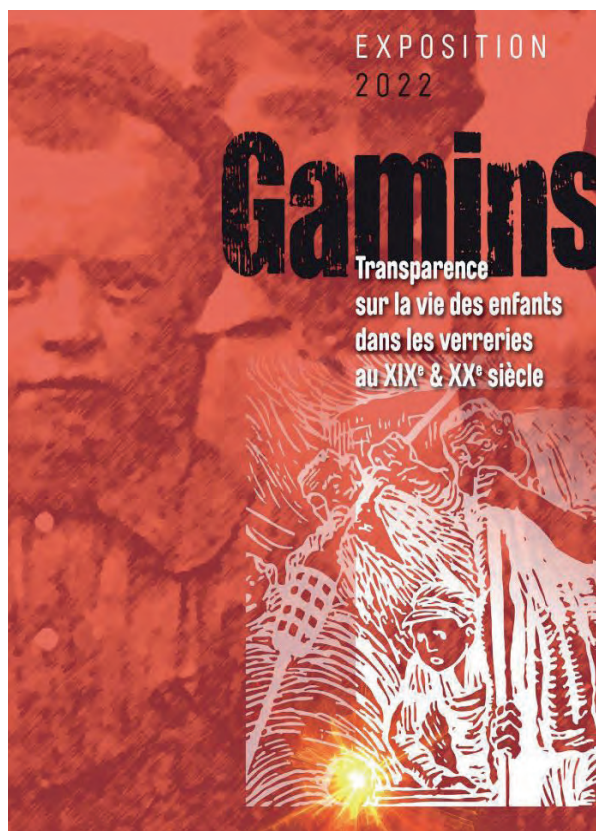
Buvette et restauration rapide sur place.

- Le carton à 1,50 €
- La planche de 24 cartons à 20€

Renseignements et réservations auprès de Nathalie au 06 64 72 95 24, de Marie-Jo au 06 81 59 01 36 ou de Gustave au 06 25 07 80 88.

ASSOCIATION

Visites guidées et exposition au Centre de Mémoire



Le Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut présente les différentes techniques de fabrication et de transformation du verre et ses divers services, depuis 1822, dans les usines Drion puis Saint-Gobain à l'aide de photos, matériels, reconstitutions, ...

L'association des Amis du Centre de Mémoire de la Verrerie d'en Haut accueille dans un bâtiment de 1920, structure Eiffel, tous ceux qui souhaitent plonger au cœur de 2 siècles d'histoire industrielle verrière, tous les mercredis (sauf jours fériés) à 14h pour une visite guidée de 2h30 et sur rendez-vous (pour les visites de groupe) auprès de René Diverchy au 06 64 06 57 01 ou par mail à rene.diverchy10@orange.fr. Le tarif de la visite guidée est fixé à 5 € par personne et gratuit pour les moins de 11 ans.

Une exposition gratuite est également visible tous les mercredis. Elle s'intitule « Gamins : Transparence sur la vie des enfants dans les verreries au XIXème et XXème siècles » et retrace leur vie dans les verreries (production de verre plat par soufflage à bouche ou de bouteilles) à l'aide de photos, documents, écrits, dessins, ...

ASSOCIATION

Un nouveau lieu pour Pakascrap

À partir du 2 janvier 2023, le club de scrapbooking « Pakascrap » vous ouvrira ses portes tous les mardis de 14h à 18h à l'Espace François-Longelin (dans les locaux municipaux occupés par l'ADALA) pour toutes activités de point de croix, de point compté, ...

Plus d'informations auprès de Pascale Delarbre par téléphone au 06 64 46 02 85. La cotisation s'élève à 50 € par an.



Vie associative

ASSOCIATION

Assemblée Générale de l'AADEI



L'Association Anichoise pour le Développement des Echanges Internationaux a tenu son Assemblée Générale le dimanche 6 novembre 2022 à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati en présence de Catherine Leriche, Adjointe aux Fêtes et Cérémonies et à la Culture.

Devant 190 personnes confortablement installées dans leur fauteuil, Jocelyne Bizé, Présidente, Jean-Paul Bizé, Secrétaire et Christian Notredame, Trésorier sortant, ont présenté le bilan des activités de l'année rendues possibles grâce à l'ambiance et au travail générés par les 19 administrateurs que compte la Direction collégiale de l'Association.

Puis, ce même trio a énuméré et détaillé les activités prévues pour l'année 2023 :

- Cours de langues étrangères,
- Contacts avec les villes jumelées de Bobingen et de Novy Bor
- Sorties culturelles et/ou récréatives.
- Sorties d'une journée :
 - o « Le Lac Des Cygnes » au théâtre de Denain,
 - o Kermesse de la Bière à Cambrai,
 - o Journées à Paris, en Champagne, à Aniche au Centre de Mémoire de la Verrerie d'En Haut et à la Société d'Histoire Locale
 - o Repas au Château Montmorency de Montigny en Ostrevent.
- Grands voyages :
 - o Grand Canaria du 14 au 21 janvier à 1 069 €/pers.,
 - o Marrakech du 4 au 11 mars à 690 €/pers.,
 - o Agadir du 1er au 8 avril à 719 €/pers.,
 - o Le Terrou du 8 au 15 juillet à 969 €/pers.,
 - o Les Pouilles en Italie du 26 septembre au 5 octobre à 1 469 €/pers.,
 - o La Crête du 23 au 30 septembre à 959 €/pers. ou du 23 septembre au 7 octobre à 1 489 €/pers.

Ces prix sont ceux pour une chambre double. Pour une chambre individuelle un surcoût est à prévoir. Le coût du transfert d'Aniche vers l'aéroport concerné sera communiqué ultérieurement. Si l'un ou plusieurs de ces voyages vous intéressent veuillez en informer au plus vite les personnes désignées ci-après qui prendront vos inscriptions. Il reste quelques places qui seront attribuées selon les disponibilités. Pour tout renseignement, contactez le 06 83 19 46 34 ou le 06 72 50 29 80.

À l'issue de cette assemblée, le pot de l'amitié a été partagé par tous les participants. À 14h, le traditionnel repas dansant a réuni 168 convives dans la salle Louis-Pol dans une ambiance festive sous la houlette de Mickaël.

L'AADEI remercie la Municipalité et les Services Techniques qui ont permis la réussite de cette belle journée.



FOOTBALL

Le stage Varane : du bonheur pour 65 jeunes footballeurs

Du 24 au 28 novembre, s'est déroulé au stade des Navarres le stage Varane qui a rassemblé, durant toute la semaine, 65 jeunes footballeurs garçons et filles de 10 à 12 ans.

Gratuits et ouverts à tous, les stages Varane sont nés début 2019 et sont issus de la volonté de Raphaël de s'impliquer auprès de la jeunesse à travers le sport. Ils sont pour lui l'opportunité de transmettre des valeurs de travail, de respect, d'humilité, et d'ambition.

La signature de la convention de partenariat par Xavier Bartoszek, Maire et Gaston Varane, père de Raphaël et président d'honneur de l'association a eu lieu en présence d'Anthony Varane, président de l'association, des membres du Conseil d'Administration, des éducateurs, de Noël Poignard, adjoint aux sports et de Patrick Baszynski, président du Sporting Club. Xavier Bartoszek et Patrick Baszynski ont exprimé leur fierté d'accueillir ce stage d'envergure sur les superbes

installations municipales des Navarres. Durant toute la semaine, les jeunes footballeurs ont partagé de véritables moments de bonheur qui ont conforté leur bagage footballistique dans des domaines aussi variés que la technique, la tactique, le physique et le mental. Mais, ce stage a également été l'occasion d'aborder des problématiques comme l'alimentation, l'addiction aux écrans, la gestion et la protection de l'environnement ou encore le rôle et le respect de l'arbitre.



CROSS

220 participants à la 4e édition de la tranchée de Kopierre :



Le dimanche 13 novembre, la plaine des Navarres a accueilli la quatrième édition de la "Tranchée de Kopierre" organisée par le club local (Aniche Athlétisme Club) avec le concours de la municipalité et de l'ONACVG et comptant pour le challenge Run'Ostrevent.

Un beau soleil a permis le déroulement parfait de cette manifestation sportive qui a attiré 161 concurrents chez les adultes pour les 4 et 8 km et 58 jeunes pour les 1 et 2 km.

La qualité des parcours tracés dans le cadre verdoyant des Navarres et le sens de l'accueil des organisateurs ont fait l'unanimité parmi les spectateurs enthousiastes.

Les récompenses ont été remises à la salle Léo-Lagrange où une exposition, réalisée par l'ONAC, avait été mise en place sur le thème "Sport, mémoire et défense". Les vainqueurs des différentes épreuves : 8 km : Frédéric Mezdoor (Douai-Sin), 4 km : Lucas Piedboeuf (non licencié) chez les jeunes 1 KM : Imran Benkheddra (Somain) 2 Km : Damien Fisseau (Somain)

Sport

ANICHE ARTS MARTIAUX ACADEMIE

Un bouillonnement d'activité au sein du club de Karaté depuis la rentrée de septembre.



Depuis le mois de septembre, le club a participé à de nombreuses compétitions, stages, formations portant haut les couleurs de l'Aniche Arts Martiaux Académie et de la ville d'Aniche. Citons entre autres : Le stage national d'arbitrage à Montpellier, la formation nationale des grades à Paris, la formation régionale d'arbitrage, la formation départementale des grades, le Stage Octobre Rose, la formation du CBK (Certificat Body Karaté) et le stage régional de Body Karaté.

Sur un plan sportif, les résultats sont toujours aussi probants : le 23 octobre s'est déroulé à Leforest le Championnat

Régional de Karaté Light Contact. Le club réalise un carton plein. Les 8 compétiteurs engagés montent tous sur le podium !

Juliane Ringeval, Alexis Griffon et Lucas Koch remportent la médaille d'or, Mélina Haverlant et Martin Baert sont médaille d'argent et Philippe Deregnaux, Léo Cassiau et Cyril Seidel décrochent la médaille de bronze.

Le club s'investit également dans la vie municipale et participe aux diverses manifestations comme la cérémonie de remise des dons pour Octobre Rose ou la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Autre satisfaction, le 1er Octobre, Frédéric Koch a été nommé Responsable Départemental de grades (du 1^{er} au 4^{ème} Dan) par la Fédération Française de Karaté et Disciplines associées.

Pour tous renseignements : site internet Aniche Arts Martiaux Académie – 06 74 12 25 04

Disciplines : Baby Karaté, Karaté enfants, Karaté ados-adultes, Yoga, Crossfit-circuit training, Kick Boxing, K1, Boxe Thaïlandaise, Full Contact, Body Karaté, Strong (interval training), Karaté Contact.

JUDO

Excellents résultats au Judo Club d'Aniche

Le club de judo d'Aniche continue à engranger d'excellents résultats tant sur le plan régional que national voire même international.

Le 22 octobre 2022, Lina Hamadi (-44kg) se classe 2^{ème} au Tournoi de l'Oise minimes à Nogent sur l'Oise. Félicitations à Lina pour ce beau résultat dans un tournoi régional Hauts de France.

Le 29 octobre 2022 : Ihsane Hamadi (-55 kg) obtient une brillante 3^{ème} place du Challenge national cadets Label A à Troyes dans l'Aube. Il termine également à la 5^{ème} place du Tournoi international excellence cadets de Harnes le 12 novembre 2022. Félicitations à lui.

Le 12 novembre 2022, 13 judokas ont représenté le club au 1^{er} district poussins à Vieux-Condé pour un résultat très encourageant avec 6 judokas à la 1^{ère} place, 1 judoka à la 2^{ème} place et 3 judokas à la 3^{ème} place. Félicitations à eux.

Ces excellents résultats attestent de la qualité de l'enseignement dispensé sur les tatamis anichois par le professeur Alain GUEREZ (4^{ème} dan)



MARCHE SOLIDAIRE

Le club de marche du CACSA, solidaire pour le Téléthon



Le club « Aniche Marche » organise une marche de 6 à 7 km, solidaire et conviviale, accessible à tous, au profit du Téléthon le **dimanche 4 décembre à partir de 9h**.

Le rendez-vous aura lieu au CACSA, situé à l'angle des rues Buisson et Laudeau. Une participation de 2 € minimum vous sera demandée.

Un café vous sera servi au départ et une collation vous sera offerte au retour avec la participation de la Municipalité.

Une marche en mémoire à ses présidents disparus

Le club « Aniche Marche » organise également une marche de 8 km, sans participation ni inscription, en l'honneur des anciens présidents de la fédération du club le dimanche 15 janvier 2023.

Le départ est prévu à 9h sur le parking du CACSA.
Renseignement par téléphone au 03 27 91 00 93.

Vie pratique

HABITAT

Permanences CNL59



À travers une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Coeur d'Ostrevent, la Confédération Nationale du Logement 59 tiendra

une permanence à la **Maison "France Services" mercredi 14 décembre 2022 de 9h à 12h**.

Des juristes et des bénévoles vous proposent de vous recevoir pour vous donner des informations, des conseils, un suivi ou pour vous accompagner dans un litige dans

les domaines suivants : demande de travaux, non-respect du bail, loyers ou charges locatives injustifiées, logement indécent, tout problème relatif à vos droits de consommateur.

Vous pouvez également contacter la Confédération Nationale du Logement par téléphone au 03 20 07 09 58 ou par mail à secretariat@cnl59.fr.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

SOLIDARITÉ

Permanence du Secours Catholique

Les prochaines permanences du Secours Catholique auront lieu au Centre Communal d'Action Sociale **les mardis 6 et 20 décembre 2022 uniquement sur rendez-vous**.

Pour prendre rendez-vous, contactez le 06 84 21 04 18.

HABITAT

Permanence ADIL

L'Agence D'Information sur le Logement a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat. Une permanence gratuite aura lieu à la Maison "France Services" **le vendredi 2 décembre 2022 de 14h à 16h30**. Prenez rendez-vous au 03 59 61 62 59.

Cette permanence d'information, préventive avant tout, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas.

Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, le renseignement téléphonique et la réception du public.

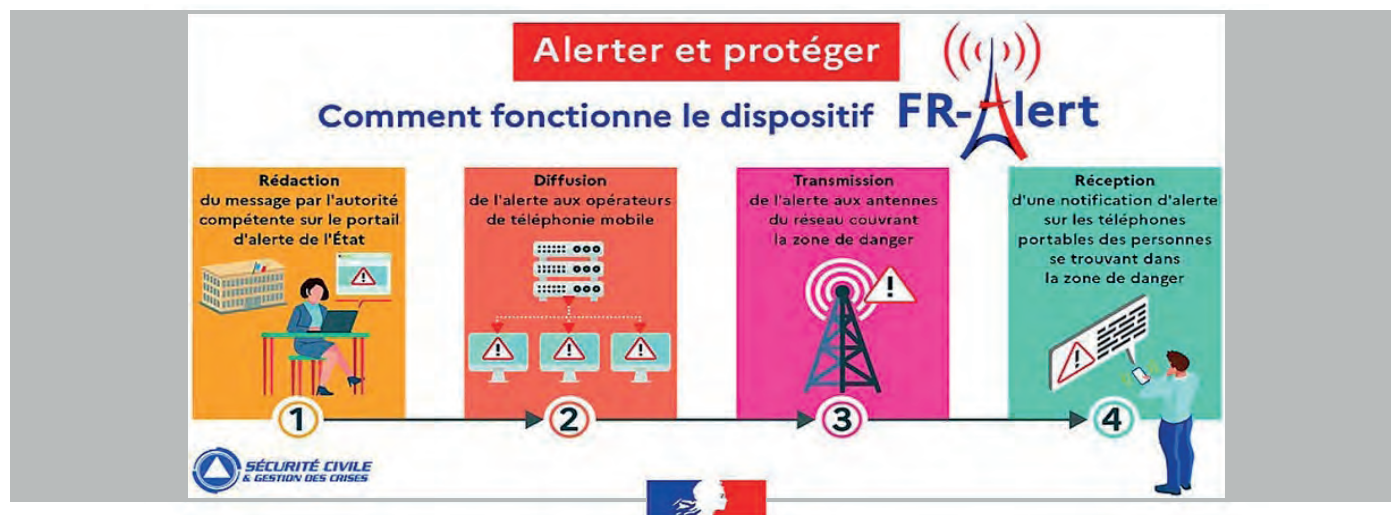




GESTION DE CRISE

Déploiement national du nouveau dispositif d'alerte à la population : FR-Alert

Depuis quelques jours, le nouveau dispositif d'Alerte à la population française " FR-ALERT " est entré en vigueur partout en France.



FR-ALERT ? QU'EST-CE QUE C'EST

" FR-ALERT " est un nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations qui permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone mobile qui complète les dispositifs existants. S'appuyant notamment sur des technologies permettant l'envoi massif et rapide de notifications, d'alertes ou d'informations prioritaires par rapport aux communications traditionnelles, ce nouveau vecteur d'alerte constitue une réponse adaptée à l'ensemble des crises. Le dispositif peut être déployé pour plusieurs types d'événements, « définis par le protocole d'alerte commun » : des urgences absolues, ou des situations « imminentes ou en cours faisant peser un risque léthal sur les populations, ou des catastrophes majeures.

QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS ?

Concrètement, il s'agit d'événements météorologiques (inondations, tempêtes...) ; de feux ou d'incendies ; d'événements géophysiques (séismes, tsunamis...), concernant des infrastructures (rupture d'ouvrage hydraulique, interruption des réseaux...). Une alerte peut également être déclenchée en cas d'accidents de transports (routiers, ferroviaires, maritimes ou aériens), d'incidents nucléaire, radiologique, biologique, chimique, ou explosif ; de problèmes liés à la sécurité intérieure ou nationale (attentats, périples meurtriers...), d'événements liés à la santé (épidémies, crises alimentaires...) ou encore d'événements engageant la sécurité publique.

QUELLES ZONES SONT CONCERNÉES ?

Au travers de cette nouvelle capacité, il est ainsi désormais possible d'informer la population en temps réel et dans la durée, que ce soit pour indiquer la posture à tenir, pour informer de l'avancée de la situation ou pour donner toute information permettant aux résidents d'une zone géographique spécifique de se prémunir efficacement en adoptant les mesures de protection adaptées. L'ensemble du territoire national sera couvert, en métropole et en outre-mer.

FAUT-IL TÉLÉCHARGER UNE APPLICATION ?

Ce dispositif, « intrusif », ne « nécessite aucun téléchargement ni aucune autorisation de la part du détenteur de l'appareil mobile ». Si vous êtes dans une zone d'alerte, vous recevrez, à condition d'être équipé d'un téléphone 4G ou 5G, une notification accompagnée d'une sonnerie stridente. Les alertes avertissant d'un grave danger ne pourront pas être désactivées, et elles seront distribuées, même si votre téléphone est en mode avion.

Les SMS géolocalisés, seront eux utilisés pour les téléphones plus anciens, 2G et 3G. Le système, qui sera opérationnel dès la fin de l'année 2022, « est complémentaire de la diffusion cellulaire, dans la mesure où il ne présente pas les mêmes avantages ». La diffusion de l'alerte, sous la forme d'un SMS classique, est plus lente, mais elle peut être envoyée sur les plus vieux mobiles.

Un plan de sensibilisation et d'information des populations sur ce nouvel outil et les conduites à tenir en cas de déclenchement du système national d'alerte sera déployé.

MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël du Clos des Arums

Les résidents du Béguinage « Le Clos des Arums », situé Place Foulon, vous attendent nombreux à leur second Marché de Noël qui se déroulera le samedi 10 décembre 2022 de 14h à 17h30.

Vous y découvrirez toutes leurs petites créations « fait-main » aux couleurs de Noël ! L'entrée est libre.

N'hésitez à pas visiter leur page Facebook : « Mon petit village » le clos des arums d Aniche.



Commerce

NOUVEAU À ANICHE

Les habitants d'Aniche retrouvent enfin un service de photo d'identité près de chez eux.

Depuis que la société Vandekerkhove a baissé le rideau rue Patoux, les habitants d'Aniche doivent trouver une solution de tirage de photos d'identités officielles ailleurs pour finaliser leur demande de titres d'identité.

C'est de nouveau possible en plein cœur du centre-ville et à deux pas de la mairie avec à la cabine photo installée chez TS-Marketing au 17 rue Barbusse.

Vous pouvez faire vos tirages photos seuls guidés par la voix de la cabine ou demander à Thierry Strbik, gérant de la société. Il propose un accompagnement complet pour assurer à sa clientèle un tirage photo réussi et accepté à coup sûr !

La cabine propose le tirage de photos d'identités pour passeport, permis de conduire, carte nationale d'identité, titre de séjour..., mais aussi le tirage de vos photos personnelles 10x15 cm à partir d'un support amovible (clé usb, carte sd, disque dur...).

Tout type de paiement est accepté. Ouverture les mardi jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, et les mercredi et samedi de 8h à 12h.



Marion et Alexis, agro-écologistes, installent leur ferme florale et maraichère à Aniche



Rue Dubray, le stade Deregnaucourt accueille désormais « les jardins de l'embellie » ferme florale et maraichère de Marion Aubert et Alexis Dannels, deux jeunes agriculteurs qui entendent cultiver en agroécologie et commercialiser leur production en circuit court. Retour sur ce parcours atypique de nos deux jeunes agroécologistes.

Rien ne prédestinait Marion et Alexis à devenir agriculteurs : Marion est étudiante en communication, Alexis poursuit des études de sport lorsqu'ils se rencontrent en 2015. Très vite, ils prennent conscience de l'urgence écologique. En même temps, ils se passionnent pour la culture de leur potager et se développent un véritable amour pour la nature. En 2018, après avoir obtenu leur licence, ils prennent la décision de changer radicalement de voie. Ils obtiennent tous deux un Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole en maraichage biologique à l'institut de Genech et s'installent à Commines sur une parcelle mise à disposition par le fils d'un ancien maraicher.

Durant deux saisons, ils se font la main et cultivent des légumes et des fleurs en agriculture biologique, commercialisés en circuits courts grâce, essentiellement, à un système de précommande et de points de retrait sur Lille, Douai et Valenciennes.

Fort de son expérience et souhaitant agrandir son exploitation, le jeune couple répond à l'appel à candidature lancé par la ville d'Aniche pour installer une activité agricole au stade Deregnaucourt, rue Dubray. Marion et Alexis ne manquent pas de projets et envisagent de cultiver une quarantaine de légumes vivaces et annuels, des fleurs fraîches, sèches ou comestibles, des haies de fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers...). Il est également prévu un élevage de poules, une forêt de comestibles (framboises, mûres, groseilles...).

Ils souhaitent mettre à profit leur situation en bord de ville pour organiser des visites et des activités pédagogiques notamment en direction des enfants. Actuellement, nos jeunes agriculteurs s'adonnent aux travaux d'automne : plantation des fleurs et légumes vivaces, installation des serres/tunnels, agencement du magasin et des locaux techniques, préparation du terrain... Le travail ne manque pas !

Dès le mois de Mars 2023, les Anichois pourront déguster les premiers légumes bio produits par nos jeunes agriculteurs. En attendant, vous pouvez suivre l'actualité de Marion et Alexis sur : <https://www.facebook.com/lesjardinsdelembellie>

Sortez votre agenda : à partir de décembre 2022

- 2 décembre 2022 : Permanence ADIL, p27
- 2, 3 et 4 décembre 2022 : Téléthon, p21
- 3 décembre 2022 : Arbre de Noël du club des supporters du SCA, p22
- 4 décembre 2022 : Marche pour le Téléthon, p27
- 5 décembre 2022 : Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, p20
- 6 décembre 2022 : Permanence du Secours Catholique, p27
- Jusqu'au 9 décembre 2022 : Inscription des collégiens pour les friandises de Noël, p9
- 10 décembre 2022 : Marché de Noël du clos des Arums, p29
- Du 14 au 18 décembre 2022 : En route pour le Village de Noël, p15 à 18
- 14 décembre 2022 : Permanence CNL59, p27
- 18 décembre 2022 : Arbre de Noël de Moove Dance, p22
- 20 décembre 2022 : Spectacle « La mère veille de Noël » à la Médiathèque, p19
- 20 décembre 2022 : Permanence du Secours Catholique, p27
- 23 décembre 2022 : Conte « À toi petit ours blanc » à la Médiathèque, p19
- 31 décembre 2022 : Repas de la Saint Sylvestre avec Modèle Elégance, p22
- Les 7 et 9 janvier 2023 : Ramassage des sapins de Noël, p20
- 8 janvier 2023 : Super loto du club des supporters du SCA, p23
- 15 janvier 2023 : Marche du CACSA, p27
- Du 19 janvier au 25 février 2023 : Campagne de recensement de la population, p4 à 5
- 1er février 2023 : Collecte de sang, p20



Expression démocratique

liste RASSEMBLEMENT CITOYEN, Aniche, ma commune, j'y tiens

Le Conseil Municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. À Aniche, un trimestre c'est cinq mois. Depuis la mi-juin, le Maire a pris plus de 40 décisions. Seul. Rien d'illégal, mais c'est révélateur d'une certaine conception de la démocratie.

Cet écart entre deux réunions est dû ... au sous-préfet. Depuis quand un sous-préfet détermine-t-il la fréquence des conseils ? Quand les membres de notre groupe sont interrogés sur tel ou tel choix de la majorité municipale et qu'ils répondent qu'ils n'en savent pas plus que l'ensemble des Anichois, ils peuvent se poser la question : « À quoi sert un Conseiller Municipal ? »

Nous ne sommes pas dans l'opposition systématique, qui serait stérile et ridicule. Mais nous représentons une large part de la population. A ce titre, nos avis, nos opinions doivent être entendus.

Les mois à venir vont être difficiles pour tout le monde, y compris pour la Commune. Avec notamment, l'augmentation exorbitante des coûts de l'énergie.

Les associations d'élus - de tous bords - ont rédigé un appel aux services de l'État pour assurer l'équilibre des budgets sans peser sur la participation financière des ménages. Nous l'avons voté avec la majorité municipale.

En toute responsabilité.

Michel Meurdesoif, conseiller municipal

liste RASSEMBLEMENT NATIONAL

À l'heure de l'impression du bulletin municipal, aucune expression ne nous a été transmise.



LA MACHINE À REMONTER LE TEMPS



Chaque mois, la Mairie vous invite à remonter le temps à travers l'histoire de notre commune. Une formidable occasion pour certains de découvrir les moments insolites qui ont ponctué notre histoire locale, et pour d'autres de faire de formidables retrouvailles en ravivant des souvenirs. Ce mois-ci nous remontons l'histoire des festivités de Noël à Aniche.



Noël : fête des enfants et moment de partage !
La fête de Noël a, de tout temps, occupé une place prépondérante dans la vie des Anichois petits et grands. Noël, fête des enfants par excellence, était célébré dans les écoles et dans les entreprises locales. Aujourd'hui encore, la municipalité s'attache à offrir de véritables moments de bonheur et entretenir la magie de Noël en proposant chaque année de nouvelles animations.



Crédit photos : Société d'Histoire locale d'Aniche